

LA GRÈVE !

La réforme des lycées, après celle des collèges et des lycées professionnels, c'est toujours plus de sélection. Les intérêts économiques et le non partage des richesses dictent le tri social à l'école.

Avec la réforme Chatel, c'est moins de formation générale en lycée, mais plus d'orientation, plus de groupes de niveaux, moins d'offre culturelle et donc plus de déterminisme social.

Des évaluations en primaire au choix des langues en sixième, de la découverte professionnelle en collège à l'apprentissage des métiers au lycée professionnel, du préapprentissage à l'alternance, le système d'éducation se débarrasse des élèves issus des couches les moins favorisées de la population. De l'autre côté, la concurrence entre établissements secondaires, universités et grandes écoles, peaufine la sélection des élites.

Apprentissage et alternance sont aux mains du patronat, les universités et les établissements scolaires travaillent en lien étroit avec les entreprises des bassins d'emploi et des contrats d'objectifs sont passés avec les collectivités locales faisant dépendre les choix de formation du jeu de la concurrence économique.

Dans l'éducation nationale, l'Etat retire massivement les moyens humains et supprime chaque année de plus en plus de postes budgétaires, alors même que depuis dix ans les effectifs d'élèves augmentent. Le budget 2010 prévoit la disparition de 16000 postes d'enseignants et d'administratifs, qui se traduiront lors des CTP, CDEN et CIEN de janvier-février prochains par des mesures de carte scolaire, de redéploiement et de suppression de postes dans les écoles, les collèges, les lycées, les services rectoraux.

AUTONOMIE ET CONCURRENCE RIMENT AVEC AUTORITARISME ET HIÉRARCHIE.

Parallèlement à l'accentuation de la ségrégation sociale dans l'ensemble du système d'éducation, l'autoritarisme se développe et de nouvelles hiérarchies se mettent en place. Dans le premier degré, l'objectif est de transformer les écoles en établissements publics d'enseignement primaire avec un vrai chef d'établissement à leur tête, alors que déjà, les inspecteurs de circonscription et les IA jouent leur rôle répressif à l'égard des personnels « désobéissants » et que les collectivités locales exercent leur autorité sur les personnels de service et les animateurs. Dans le second degré, alors que

LA RÉFORME DES LYCÉES C'EST LA POURSUITE DE LA POLITIQUE DE SUPPRESSION MASSIVE DES POSTES, LE TRI SOCIAL ET LE CONTRÔLE DES ÉLÈVES :

- ▶ disparition de 2 heures d'enseignement en moyenne dans toutes les sections (donc plus de classes par enseignant)
- ▶ suppression des dédoublements et des modules : ces heures « globalisées » sont laissées à l'appréciation des recteurs pour accompagner la suppression des postes, et des chefs d'établissements dans le cadre des « expérimentations » parallèlement source d'inégalités entre établissements.
- ▶ instauration de 2 heures d'accompagnement-orientation par groupe de niveaux : d'un côté approfondissement et préparation à l'enseignement supérieur, de l'autre soutien et réorientations en LP : encore un accroissement des inégalités. Les enseignants qui devront assurer ces heures et prendront progressivement la place des Copsy, voient leurs fonctions se diversifier et leurs tâches se multiplier.
- ▶ la fusion des LV1 et LV2 en groupes de compétences permettra en plus de gonfler les effectifs.
- ▶ mise sous contrôle de la parole des lycéens : les délégués lycéens auront un guide de l'élus et les responsabilités prises au lycée et en dehors deviendront un élément d'appréciation dans le livret de compétences (la direction des lycées, qui n'hésite plus à faire intervenir la police au moindre blocage sera probablement chargée de cette « appréciation »).

les Capa disciplinaires tendent à se multiplier à l'égard des collègues, la réforme des lycées tente une nouvelle fois d'installer une hiérarchie intermédiaire en instituant les conseils pédagogiques, comme en collège, où il sera demandé aux collègues choisis de seconder leur chef en alignant les enseignants sur les priorités des projets d'établissements. Il en sera ainsi fini de la liberté pédagogique déjà bien malmenée par l'inspection.

La structure des établissements et la répartition des enseignements sera dorénavant largement laissée à la gestion autonome des directions d'établissements donnant ainsi aux proviseurs, principaux et directeurs des pouvoirs d'embauche et de désemploie qu'ils ont déjà sur des personnels précaires, de vie scolaire et, en partage avec les collectivités territoriales, sur les agents techniques.

DANS LE PUBLIC COMME DANS LE PRIVÉ,

PLUS ON TRAVAILLE,

PLUS NOS MOYENS D'EXISTENCE DIMINUENT !

En diversifiant les conditions d'embauche et en multipliant les employeurs dans l'éducation, le gouvernement développe la précarité et fragilise les statuts des personnels. Ceci va

s'accentuer avec les futures décentralisations. Contrats aidés, contrat unique d'insertion, CDD de toutes sortes, EVS, vacations... état, région, département et ville de Paris cultivent l'embauche précaire à la manière des entreprises privées avec lesquelles ils passent de plus en plus de marchés. En plus, la masterisation ouvre la porte à la contractualisation des enseignants et à leur embauche locale. L'état, comme les collectivités territoriales, précarise ses salariés et fait de la titularisation et de la stabilité de l'emploi une situation à vocation minoritaire.

Avec les réformes qui touchent l'ensemble des catégories de personnels, les tâches s'alourdissent et se multiplient au même rythme que les revenus baissent et que les moyens d'existence se détériorent. Les agents de service dans les écoles, les agents techniques dans les collèges et les lycées, les personnels administratifs, les IAtoss et ITARF à l'université ont toujours plus de travail et sont de moins en moins nombreux pour l'effectuer. Les enseignants, de la maternelle à l'université, voient eux aussi leurs tâches se multiplier (aide personnalisée et évaluations dans le 1^o degré, accompagnement dans le second, stages pendant les vacances...). Le travail augmente, les salaires diminuent et les moyens d'existence se dégradent.

Salaires des temps partiels inférieurs au seuil officiel de pauvreté, des centaines de milliers de salaires inférieurs au Smic mensuel, des mois d'été au chômage pour de nombreux précaires et contractuels, des couvertures sociales diminuées pour les animateurs et les vacataires de toutes sortes... la situation des salariés de l'éducation se confond dorénavant avec celle de nombre de travailleurs du privé.

Pour tous, les moyens d'existence se réduisent souvent à une misère. L'augmentation vertigineuse des produits de première nécessité, le déremboursement progressif des frais de santé, le prix des logements et des transports... rendent encore plus difficiles les conditions d'existence de beaucoup de collègues qui pour certains même se retrouvent à la rue.

Master éducation : bac + 5 employables et jetables !

Les universités vont former des spécialistes es éducation qui, en cas d'échec au concours, pourront être recrutés et licenciés par le rectorat, voire à terme directement par chaque établissement, via des contrats éphémères et précaires. Ces contrats précaires, qui offrent à l'administration une gestion plus souple et des enseignants plus dociles, risquent fort de devenir la norme au sein de l'éducation nationale. Chaque année, les places aux concours s'amenuisent, pour très probablement disparaître un jour.

Revalorisation ?

Le gouvernement promettait la revalorisation des salaires : la cinquième année (M2) ne sera plus rémunérée. Sachant que plus de la moitié des étudiants sont contraints de travailler pour financer leurs études (impossible en M2 vu la charge de travail : cours, stages, mémoires, préparation du concours !), c'est une sélection sociale inavouée, que ne saurait compenser le saupoudrage actuel des bourses.

**De moins en moins de places aux concours !
De plus en plus de M2 non-titulaires à bac + 5.
Pour quoi faire ?**

Saborder le service public d'éducation par une déréglementation accrue et gonfler les rangs de la précarité.

EN GRÈVE, TOUS UNIS, CONTRE LES RÉFORMES GOUVERNEMENTALES !

Depuis trop longtemps, les salariés subissent une offensive tous azimuts. Les retraites sont bradées, les protections sociales sont défaits une à une, les fonctions publiques sont attaquées et la loi de mobilité d'août 2009 les met en péril, les salariés du privé subissent des licenciements massifs, ceux du public perdent leur poste par dizaines de milliers.

Depuis trop longtemps les stratégies syndicales majoritaires ont délaissé la lutte de terrain et le rapport de forces au profit de journées d'actions et des grèves de 24h toutes plus contre-productives les unes que les autres.

Nous n'en sommes plus à tergiverser. Nous n'en sommes plus à nous résigner à des calendriers de journées de grèves sans lendemain dont le gouvernement se délecte et qui répondent à une stratégie volontairement perdante des confédérations syndicales. Si nous voulons mettre un coup d'arrêt à ces réformes gouvernementales, il faut se mettre en grève. C'est de la grève dont il est question. Seule une grève massive et reconductible peut nous faire gagner, tous ensemble, tous personnels réunis, de toutes les fonctions publiques, du privé et du public.

NOUS NE NOUS RÉSIGNONS PAS !

NON AUX RÉFORMES GOUVERNEMENTALES !

NON AUX POLITIQUES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES !